

RIBER

Communiqué de presse – Assemblée générale annuelle

Bezons, le 24 septembre 2015 (17h45) - RIBER informe ses actionnaires du report de l'Assemblée générale mixte annuelle au 15 décembre 2015.

Le 2 juin 2015, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a prononcé des sanctions à hauteur de 3,1 M€ à l'encontre de plusieurs actionnaires de RIBER au titre notamment de l'absence de déclaration d'une action de concert. Le Code de commerce prévoyant dans ces circonstances la privation temporaire des droits de vote des actionnaires concernés, la question des modalités d'application de ce texte, et donc des droits de vote exerçables lors de la prochaine Assemblée générale s'est posée.

Afin de clarifier juridiquement ce point, RIBER a obtenu du Président du Tribunal de Commerce de Pontoise un premier report au 29 septembre de l'Assemblée générale annuelle, initialement prévue le 18 juin 2015.

Deux des actionnaires reconnus par l'AMF comme ayant agi de concert ont alors assigné RIBER en référé le 19 juin en vue notamment d'annuler ce report et de prévenir toute limitation de leurs droits de vote. Le juge des référés les a déboutés de leurs demandes, mais s'est déclaré incompétent pour trancher la question des droits de vote et a invité RIBER à se pourvoir devant une juridiction du fond.

RIBER a donc été autorisée à assigner au fond et à bref délais les actionnaires concernés afin d'obtenir une décision relative au décompte de leurs droits de vote et ainsi lui permettre de tenir régulièrement son Assemblée générale. Une audience est prévue le 13 octobre prochain et, dans ce contexte, RIBER a été autorisée par le Tribunal de Commerce de Pontoise à reporter de nouveau son Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 15 décembre 2015.

A PROPOS DE RIBER :

Riber conçoit et fabrique des systèmes d'épitaxie par jets moléculaires (MBE) ainsi que des sources d'évaporation et des cellules destinées à l'industrie des semi-conducteurs. Ces équipements de haute technologie sont essentiels pour la fabrication des matériaux semi-conducteurs composés et de nouveaux matériaux qui sont utilisés dans de nombreuses applications grand public, notamment pour les nouvelles Technologies de l'Information, les écrans plats OLED, et les nouvelles générations de cellules solaires.

Riber a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 16,6 M€ et employait 96 personnes à fin 2014. La société est certifiée ISO9001. Riber est cotée sur NYSE-Euronext Paris (compartiment « C ») et fait partie des indices CAC Small, CAC Mid & Small, CAC Technology et CAC T. HARD. & EQ. Riber figure parmi les sociétés les mieux notées au sein du Gaïa-index, premier indice ISR de référence des valeurs moyennes françaises. Riber est éligible au PEA-PME.



ISIN : FR0000075954 - RIB
Reuters : RIBE.PA
Bloomberg : RIB : FP
Labellisée Entreprise innovante par OSEO

RIBER
Olivier Handschumacher
tél. : 01 39 96 65 00
invest@riber.com

CALYPTUS
Cyril Combe
tél. : 01 53 65 68 68
cyril.combe@calyptus.net

www.riber.com